

Département **AIN**  
Arrondissement **BELLEY**  
Canton **LAGNIEU**

# COMMUNE DE BLYES

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 AVRIL 2008

Nombre de Conseillers :

- en exercice 15  
- présents 13  
- votants 13

**Objet :**

Compte Rendu de Séance

N° 1354

L'an deux mille huit, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, René SCHONARD, Françoise PELEGRIN, Marie CREPALDI, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Thierry GAILLARD, Stéphane NAGY, Denis ROBICHON.

Etaient absents excusés : Michel DUSSERE-BRESSON, Gérard PEYRONNET

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 10 avril 2008, que la convocation du Conseil avait été faite le 29 mars 2008.

Le Maire,

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Patricia PRESUTTO.

### **I - DELEGATION de FONCTION ET SIGNATURE**

*Article L 2122-23 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'article L 2122-23 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales qui lui permet de donner délégation de sa fonction et de sa signature.

Le Maire donne :

- délégation de fonction au 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Michel DUSSERE-BRESSON,
- délégation de signature à deux adjoints : Monsieur Michel DUSSERE-BRESSON et Madame Danielle RAVASSEAU.

### **II - INDEMNITES DE FONCTION**

Le Maire expose que le montant des indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de Maire est fixé respectivement par les articles L 2123-23-1 et L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis la loi n°2000-295 du 5 avril 2000.

Le Conseil Municipal délibère et adopte cette proposition à l'unanimité. Il fixe l'indemnité du Maire à 31% de l'indice brut 1015 et celle des quatre adjoints à 8,25 % du même indice.

### **III - FONCTION DES ADJOINTS**

Michel DUSSERE-BRESSON	TRAVAUX et URBANISME
Sophie VALENTE	C.C.A.S. et ECOLE
Danielle RAVASSEAU	ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE COMMUNICATION
Patricia PRESUTTO	FETES - ANIMATIONS LOGEMENTS

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

#### IV - CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Le Maire invite le Conseil Municipal à la constitution des commissions, sachant que chaque commission s'organise et nomme un président éventuel ou un rapporteur pour présentation au Conseil avant toute décision. Les commissions ouvertes pourront être complétées par un nombre de membres « extérieurs » au plus égal à celui des conseillers qui y prennent part.

<b>COMMISSIONS</b>	<b>TYPE</b>	<b>PRESIDENT</b>	<b>MEMBRES</b> <i>(Par ordre alphabétique du CM)</i>
FINANCES	Fermée	Le Maire M. DUSSEYRE-BRESSON S. VALENTE D. RAVASSEAU P. PRESUTTO	M. CREPALDI - J. DOCHE B. FIORI - S. NAGY G. PEYRONNET - D. ROBICHON R. SCHONARD
LOCALE IMPOTS DIRECTS	Fermée	Le Maire M. DUSSEYRE-BRESSON S. VALENTE D. RAVASSEAU P. PRESUTTO	M. CREPALDI - J. DOCHE G. PEYRONNET - D. ROBICHON
ECOLE	Ouverte	Le Maire S. VALENTE	M. CREPALDI - I. LAVIRON S. NAGY - <u>Membres extérieurs</u> Charlotte PICARD - Agnès TATANIA
JEUNESSE ET SPORTS	Ouverte	Le Maire	B. FIORI - T. GAILLARD S. NAGY - R. SCHONARD <u>Membres extérieurs</u> Erick GRAO - Bruno PRESUTTO Alain VALENTE
FETES ET ANIMATIONS	Ouverte	Le Maire P. PRESUTTO (Régisseur)	F. PELEGRIN - R. SCHONARD S. VALENTE - <u>Membre extérieur</u> Noura BASSI
CULTURELLE	Ouverte	Le Maire	S. NAGY - F. PELEGRIN D. RAVASSEAU - <u>Membre extérieur</u> R. GIAGRANDE - C. FRAUD
LOGEMENT	Fermée	Le Maire P. PRESUTTO	J. DOCHE - F. PELEGRIN D. RAVASSEAU
COMMUNICATION RELATIONS EMPLOI	Fermée	Le Maire D. RAVASSEAU	J. DOCHE - I. LAVIRON S. NAGY - D. ROBICHON
TRAVAUX - URBANISME ENTRETIEN - SECURITE	Fermée	Le Maire M. DUSSEYRE-BRESSON	J. DOCHE - B. FIORI T. GAILLARD - S. NAGY G. PEYRONNET - P. PRESUTTO R. SCHONARD
INCENDIE SECOURISME	Ouverte	Le Maire M. DUSSEYRE-BRESSON	B. FIORI - T. GAILLARD F. PELEGRIN - G. PEYRONNET <u>Membres extérieurs</u> Noura BASSI - Philippe PERRICHON
ENVIRONNEMENT PATRIMOINE	Ouverte	Le Maire D. RAVASSEAU	T. GAILLARD - S. NAGY <u>Membres extérieurs</u> Charles JAILLET - Ph. PERRICHON J-Ph RAVASSEAU - J. SANDRIN DERRUAZ S et R - FUSTER C - PZ

Monsieur ROBICHON, rappelle la liste des délégations votées lors du précédent conseil du 27 mars 2008 selon l'article L 2122 - 23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **V - QUESTIONS DIVERSES**

### **- Commission Locale d'Information du CNPE Bugey**

Une modification est à faire sur le compte rendu du 27 mars 2008 concernant le suppléant à la C.L.I. du CNPE Bugey. Monsieur Denis ROBICHON, remplacera Madame Danielle RAVASSEAU, cette dernière étant déjà présente à la commission au titre du Comité de Vigilance de la Plaine de l'Ain.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **- Route de Loyettes - Travaux de réseaux et éclairage public**

Le Maire informe le Conseil des travaux en cours de la Route de Loyettes. Il annonce que le financement est géré par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et que le paiement s'effectuera deux ans après les travaux, sachant que les subventions sont de 60% environ.

### **- Bornes incendie**

Le Maire annonce qu'un inventaire concernant les bornes incendie de la Commune a été effectué avec les personnes concernées. Il s'avère qu'un nouveau système de numérotation faciliterait la recherche des Pompiers par GPS.

### **- La 6<sup>ème</sup> classe**

Le Maire a informé le Conseil des actions entreprises pour sauver cette classe qui est en situation de blocage à l'inspection d'Académie.

### **- Réalisation d'un parking, (terrain DESPIERRE)**

La réalisation d'un parking route de Saint-Vulbas, sera réfléchi dans le cadre d'un projet global.

### **- Vitesse Rue de la Petite Vie**

Le Conseil est informé de la vitesse excessive des véhicules qui passent Rue de la Petite Vie. L'Assemblée est invitée à réfléchir sur un projet de limitation de vitesse.

La prochaine séance du Conseil se tiendra le jeudi 10 avril à 20 heure 30.

Le Maire, René DUSSERT